



**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DU  
FONDS POUR L'APPLICATION DES NORMES ET  
LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT<sup>1</sup>

**1 PRÉSENTATION**

1.1. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) aide les pays en développement à mettre en œuvre les normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, ainsi qu'à obtenir et à maintenir un accès aux marchés. Le STDF est une plate-forme mondiale de coordination et de partage des connaissances. Il repère et fait connaître les bonnes pratiques, mobilise des ressources et s'efforce de proposer des solutions coordonnées et cohérentes visant à renforcer les capacités SPS. En outre, il apporte un soutien et un financement en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets collaboratifs et innovants dans le domaine SPS.

1.2. Le STDF a été créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'OMC, qui héberge et gère le Secrétariat et le Fonds d'affectation spéciale du STDF. De nombreuses autres organisations internationales et régionales menant des activités de renforcement des capacités dans le domaine SPS, des donateurs contribuant au Fonds d'affectation spéciale du STDF et des experts de pays en développement, ainsi que les Secrétariats de la Commission du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) participent activement aux travaux du STDF.

1.3. Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du STDF depuis la précédente réunion du Comité SPS en juillet 2017. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur le STDF sont invités à consulter son site Web pour se renseigner sur les projets et télécharger les notes d'information et les publications. Ils sont encouragés à s'abonner à la liste de diffusion du STDF (<http://www.standardsfacility.org/fr>).

1.4. La prochaine réunion du Groupe de travail du STDF se tiendra les **30 et 31 octobre 2017**.

**2 SOLUTIONS, COÛTS ET AVANTAGES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE**

2.1. Le **1<sup>er</sup> novembre 2017** (à 13h30), en marge de la réunion du Comité SPS, le STDF organisera une séance d'information sur les solutions, coûts et avantages en matière de lutte contre la fièvre aphteuse dans le contexte du commerce du bétail. Cette séance présentera les conclusions concernant les coûts, les avantages et la faisabilité auxquelles sont parvenues les deux études ci-après, conduites en 2017 par le Royal Veterinary College, dans le cadre des dons pour l'élaboration de projets (DEP) du STDF en Tanzanie et au Zimbabwe:

- étude de faisabilité concernant la création d'un compartiment pour la production de viande fraîche au Zimbabwe (STDF/PPG/550)<sup>2</sup>; et
- analyse coûts-avantages de la création d'une zone ou d'un compartiment indemne de fièvre aphteuse en Tanzanie (STDF/PPG/516).<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

<sup>2</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/PPG-550>.

2.2. Le programme figure à l'annexe 1. On trouvera en outre de plus amples renseignements sur le site Web du STDF.<sup>4</sup>

### 3 BONNES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Le STDF mène des travaux pour analyser la manière dont les bonnes pratiques réglementaires (BPR) peuvent être utilisées pour améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS dans les pays en développement, en vue de garantir la protection de la santé et de favoriser un commerce sûr. Les bonnes pratiques réglementaires sont définies comme des processus, des systèmes, des outils et des méthodes reconnus sur le plan international dont le but est d'améliorer la qualité des réglementations et de garantir que les résultats en matière de réglementation soient efficaces, transparents, inclusifs et durables (Banque mondiale, 2015).

3.2. Les travaux menés par le STDF dans ce domaine visent à fournir des orientations pour faire en sorte que les mesures SPS soient "adaptées aux objectifs" et qu'elles évitent de créer des obstacles non tarifaires. Ils consisteront à identifier les bonnes pratiques et à formuler des recommandations pour promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de mesures SPS afin de:

- renforcer l'efficacité des interventions réglementaires;
- accroître le respect des normes internationales et de l'Accord SPS de l'OMC;
- assurer la protection de la santé tout en facilitant les échanges.

3.3. Un questionnaire a été distribué récemment aux fonctionnaires des ministères, organismes et départements gouvernementaux responsables de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux dans les pays en développement. L'objectif était de collecter des renseignements pour déterminer si et comment les autorités SPS des pays en développement appliquent des BPR en vue de renforcer l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des mesures SPS. Les renseignements obtenus seront rassemblés dans un court document, qui sera communiqué aux personnes ayant répondu au questionnaire et qui fera l'objet de discussions au sein du Groupe de travail du STDF les **30 et 31 octobre 2017**. Les résultats viendront compléter les exercices de collecte de données effectués régulièrement et les travaux visant à évaluer les performances de la réglementation au sein des pays de l'OCDE.

3.4. Pour de plus amples renseignements sur ces travaux, veuillez consulter le site Web du STDF qui contient une note conceptuelle et un lien vers le questionnaire.<sup>5</sup>

### 4 PASSAGE D'UN SYSTÈME SPS PAPIER À UN SYSTÈME SPS AUTOMATISÉ

4.1. Le 12 juillet 2017, au cours du sixième Examen global de l'Aide pour le commerce, le STDF a organisé une brève séance d'information de haut niveau sur la situation concernant la certification électronique dans le domaine SPS, et plus généralement sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le contexte du respect des normes SPS et du commerce. Cette séance a réuni plus de 250 participants. Des présentations et une note d'information sont disponibles sur le site Web du STDF.<sup>6</sup> Les principaux points soulevés étaient les suivants:

- les systèmes électroniques SPS peuvent améliorer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, réduire le gaspillage alimentaire, les délais et les coûts du commerce et le nombre de certificats frauduleux, et instaurer la confiance entre les partenaires commerciaux;
- la certification électronique peut réduire les délais de certification de 15 jours à 4 heures; le Codex, la CIPV et l'OIE sont en train d'élaborer des lignes directrices et de créer des plates-formes et des outils de renforcement des capacités pour faciliter la certification électronique, en complétant les réformes de modernisation encouragées par l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges;

<sup>3</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/PPG-516>.

<sup>4</sup> Voir: "<http://www.standardsfacility.org/info-session-costs-and-benefits-fmd-control-context-livestock-trade>".

<sup>5</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/bonnes-pratiques-r%C3%A9glementaires>.

<sup>6</sup> Voir: [http://www.standardsfacility.org/A4T\\_Review\\_2017](http://www.standardsfacility.org/A4T_Review_2017).

- certaines conditions doivent être réunies pour que soit possible la numérisation complète de l'ensemble des organismes; les secteurs public et privé doivent tirer parti des solutions existantes pour améliorer le transfert de données et l'échange de renseignements; des modèles de financement doivent être mis à la disposition des pays en développement pour favoriser une transition efficace vers les systèmes SPS automatisés.

## **5 ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SPS POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS (P-IMA)**

5.1. En 2016, le STDF a publié le guide de l'utilisateur intitulé "Établissement de priorités dans les investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA): un cadre pour éclairer et améliorer les processus de prise de décisions dans le domaine SPS". Jusqu'à présent, ce cadre a été utilisé pour établir des priorités parmi les options d'investissement dans le domaine SPS dans plusieurs pays en développement qui diffèrent considérablement par l'ampleur et la diversité de leurs exportations de produits alimentaires et agricoles et par leurs besoins en matière de renforcement des capacités SPS. Les expériences en ont mis en lumière les avantages, par exemple pour faciliter le dialogue public-privé sur les questions SPS, mieux sensibiliser les responsables politiques aux avantages du renforcement des capacités SPS, éclairer et améliorer les processus nationaux de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, soutenir l'élaboration de projets et mobiliser des ressources financières supplémentaires.

5.2. En mars 2017, le Groupe de travail du STDF a approuvé une demande présentée par Madagascar en vue d'appliquer le cadre P-IMA et classer par priorité les besoins d'investissements dans le domaine SPS pour les principales chaînes de valeur ayant un potentiel d'exportation. Des organes commerciaux régionaux ont aussi manifesté un vif intérêt pour le cadre P-IMA. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a présenté récemment une demande de financement de projet afin d'utiliser le cadre P-IMA pour aider certains pays membres du COMESA à établir des priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS et à intégrer ceux-ci dans les plans d'investissements sectoriels destinés à l'agriculture, au commerce, à la lutte contre le changement climatique et à l'environnement. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en ferait partie.

5.3. Le guide de l'utilisateur du cadre P-IMA et une courte note d'information peuvent être téléchargés sur le site Web du STDF.<sup>7</sup> Les délégués qui souhaiteraient obtenir des renseignements supplémentaires sur la manière d'utiliser le cadre P-IMA et d'en tirer parti sont invités à contacter le Secrétariat du STDF.

## **6 PROMOTION ET SENSIBILISATION**

6.1. Jouant son rôle de plate-forme de partage des savoir-faire existants et des bonnes pratiques dans le domaine SPS, le STDF publie régulièrement des notes d'information sur des questions présentant un intérêt. En 2017, des notes d'information ont été publiées sur: i) la manière dont les projets du STDF améliorent la capacité du secteur privé à mettre en œuvre les mesures SPS et à tirer parti des possibilités commerciales<sup>8</sup>; et ii) la certification électronique dans le domaine SPS.<sup>9</sup> En outre, le STDF a publié récemment un document de base pour fournir aux professionnels des questions SPS intervenant dans les transactions commerciales des renseignements essentiels sur le concept du commerce sans support papier, le rôle de la certification électronique et ses liens avec d'autres procédures commerciales.<sup>10</sup>

6.2. Le STDF continue également d'établir et de publier des présentations de résultats obtenus dans le cadre de projets qui soulignent les résultats et les incidences des projets du STDF sur le terrain en Afrique, en Asie et en Amérique latine.<sup>11</sup> Les 26-28 septembre 2017, au cours du Forum public sur le thème "Le commerce: au-delà des gros titres", le STDF a tenu un stand présentant

<sup>7</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/priorit%C3%A9s-P-IMA>.

<sup>8</sup> Voir: "<http://www.standardsfacility.org/fr/cr%C3%A9er-des-partenariats-avec-le-secteur-priv%C3%A9>".

<sup>9</sup> Voir: "<http://www.standardsfacility.org/fr/safranchir-du-papier-qr%C3%A2ce-%C3%A0-la-certification-%C3%A9lectronique-sps>".

<sup>10</sup> Voir: [http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/SPS\\_Ecert\\_Backgroundpaper.pdf](http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/SPS_Ecert_Backgroundpaper.pdf).

<sup>11</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/driving-sps-capacity-delivering-results-series>.

des pièces d'exposition et des documents explicatifs issus des projets et de ses travaux relatifs à des questions SPS transversales.

6.3. La chaîne YouTube du STDF comporte des liens vers tous les films du STDF, comme par exemple "Solutions pour la sécurité du commerce" et "Cacao: la filière gourmande". Par ailleurs, elle comporte maintenant des liens vers divers autres films pertinents du domaine SPS.

## 7 BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

7.1. La Bibliothèque virtuelle du STDF<sup>12</sup> est un référentiel d'information consultable en ligne, assurant un accès rapide et facile à un éventail de ressources documentaires en ligne centrées sur la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine SPS. Les pays sont encouragés à transmettre au Secrétariat ([STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org)), pour inclusion dans la bibliothèque, les documents pertinents, y compris: documents de projets et rapports finals, supports de formation, évaluations/examens de projets, évaluations des besoins en capacités SPS, analyses coûts-avantages, études de cas, travaux de recherche pertinents et autres articles sur le renforcement des capacités SPS. La bibliothèque vient compléter d'autres systèmes d'information et bases de données mis au point et actualisés par des partenaires du STDF, des donateurs et d'autres organisations et comporte des liens vers ces différentes sources de renseignements.

## 8 ÉLABORATION DE PROJETS

8.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

8.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et financé **86 DEP** au total. Des renseignements concernant les DEP en cours et passés sont disponibles sur le site Web du STDF.<sup>13</sup>

8.3. En 2017, le STDF a reçu 29 demandes de DEP. En mars 2017, le Groupe de travail du STDF a approuvé cinq nouveaux DEP. En fonction des ressources financières disponibles du Fonds d'affectation spéciale du STDF, le Groupe de travail du STDF pourra accepter de financer d'autres DEP à sa réunion suivante, qui se tiendra les **30 et 31 octobre 2017**.

## 9 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

9.1. Des dons pour la réalisation de projets sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés favorablement les projets mettant l'accent sur un ou plusieurs des aspects suivants: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) les approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce.

9.2. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

9.3. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **80 projets** au total. Des renseignements concernant les projets en cours et achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.<sup>14</sup>

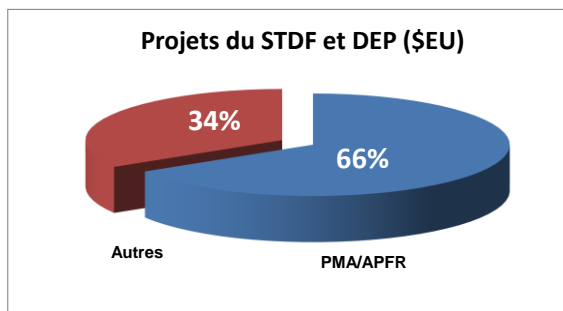
<sup>12</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/library>.

<sup>13</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>.

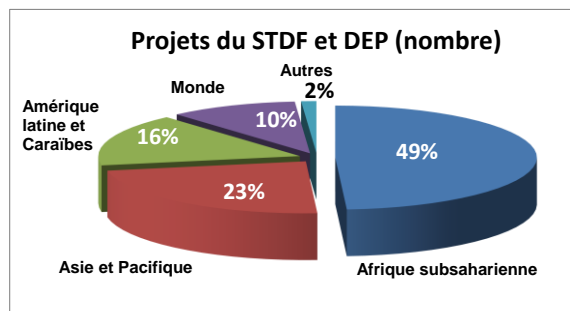
9.4. En 2017, le STDF a reçu 26 demandes de dons pour la réalisation de projets. En mars 2017, le Groupe de travail du STDF a approuvé quatre nouveaux projets. En fonction des ressources financières disponibles du Fonds d'affectation spéciale du STDF, le Groupe de travail du STDF pourra accepter de financer d'autres projets à sa réunion suivante, qui se tiendra les **30 et 31 octobre 2017**.

9.5. Depuis sa création, le STDF a consacré 66% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (APFR), comme le montre la figure 1 ci-dessous. Il atteint régulièrement son objectif, qui est de consacrer au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et aux APFR. En particulier, la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux APFR reste élevée (75% du budget global consacré aux DEP).

**Figure 1: Projets du STDF et DEP (\$EU)**



**Figure 2: Projets du STDF et DEP (nombre)**



9.6. La figure 2 ci-dessus indique que 49% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique subsaharienne, 23% l'Asie et 16% l'Amérique latine et les Caraïbes. En outre, 10% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

9.7. Les demandes de financement par le STDF peuvent être présentées à tout moment de l'année, mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour pouvoir être examinées à cette réunion. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **22 décembre 2017**. De plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les formulaires de candidature, etc., sont disponibles sur le site Web du STDF.

#### ÉTAPES QU'IL EST RECOMMANDÉ DE SUIVRE POUR DEMANDER LE FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE STDF OU DE DEP:

1. **Naviguez dans les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):**
  - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>.
  - Projets: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.
2. **Reportez-vous à des exemples antérieurs:**
  - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>.
  - Projets: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.
3. **Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:** [http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote\\_French\\_FINAL\\_2015.pdf](http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_French_FINAL_2015.pdf).
4. **Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.**
5. **Envoyez une brève note descriptive sur le projet que vous envisagez ([STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org)) pour obtenir en retour des informations sur son admissibilité éventuelle et ses chances de financement.**
6. **Remplissez un formulaire de candidature et renvoyez-le par voie électronique avant la date limite.**
  - DEP: [http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm\\_French\\_2015.doc](http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_French_2015.doc).
  - Projets: [http://standardsfacility.org/sites/default/files/PApplicationForm\\_French\\_2015.doc](http://standardsfacility.org/sites/default/files/PApplicationForm_French_2015.doc).

<sup>14</sup> Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.

**ANNEXE 1**

**Solutions, coûts et avantages en matière de lutte contre la fièvre aphteuse dans le contexte du commerce du bétail:  
Conclusions des études du STDF en  
Tanzanie et au Zimbabwe**

**Séance d'information du STDF  
Salle E, Centre William Rappard, OMC  
Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017  
13h30-15 heures**

La fièvre aphteuse peut avoir des conséquences importantes sur les populations de bétail du monde entier du fait qu'elle réduit la productivité des élevages et compromet la sécurité alimentaire. Dans le même temps, la présence, ou même la menace, de la fièvre aphteuse a des effets majeurs sur le commerce, car elle empêche l'accès aux marchés internationaux. L'efficacité du contrôle et de la gestion de la fièvre aphteuse dépend de l'amélioration significative des capacités des services vétérinaires nationaux, ainsi que d'autres acteurs des chaînes de valeur de l'élevage. Elle requiert aussi des ressources importantes. Il existe différentes solutions pour contrôler et gérer la fièvre aphteuse de manière conforme au Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE. Diverses stratégies existent aussi pour exporter des produits d'origine animale provenant de zones touchées par la fièvre aphteuse. En général, ces options sont coûteuses, et les investissements doivent être mis en regard avec les avantages en résultant.

La séance d'information présentera les conclusions concernant les coûts, les avantages et la faisabilité auxquelles sont parvenues les deux études suivantes, conduites en 2017 par le Royal Veterinary College, dans le cadre des dons pour l'élaboration de projets (DEP) du STDF en Tanzanie et au Zimbabwe:

- Étude de faisabilité concernant la création d'un compartiment pour la production de viande fraîche au Zimbabwe ([STDF/PPG/550](#)).
- Analyse coûts-avantages de la création d'une zone ou d'un compartiment indemne de fièvre aphteuse en Tanzanie ([STDF/PPG/516](#)).

La séance se tiendra en anglais (l'interprétation ne sera pas assurée).

**Programme provisoire**

13h30: Allocution de bienvenue, Secrétariat du STDF

13h40: Exposé thématique, Barbara Häslér, Royal Veterinary College, Royaume-Uni

14h10: Table ronde: Tanzanie, Zimbabwe, pays d'Amérique latine (à confirmer)

14h30: Questions/réponses

**Sandwiches servis pour la pause-déjeuner à l'extérieur  
de la salle de réunion à partir de 13 heures**

Pour plus d'informations, écrivez à: [STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org).

---